

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 13 MARS 2017**

*L'an deux mille dix-sept, le treize mars, à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de Jarnac, dûment convoqué le 07 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Jarnac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RABY, Maire.*

**Etaient présents**

M. RABY, Maire, M. GESSE, Mme PARENT, M. ROY, Mme MARTRON, MM. DEMONT, CHARRIER, Mmes LE TANNEUR, BENOIT, M. FORGIT, Mmes CARLES, RINALDI, M. ANCELOT, Mme CHARRIER, M. POTTIER, Mme PILLOT, M. BROTIER, Mme JEAN, M. BRISSON, Mme LOLOUM, MM. BARRE, PICAUD, GILLET

**Absents représentés**

Mme GANGLOFF, pouvoir à M. DEMONT  
M. FEUILLET, pouvoir à Mme PARENT  
M. ROYER, pouvoir à M. BARRE

**Absents excusés**

Mme PERRIER

*Mme PILLOT est nommée Secrétaire.*

**DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR**

- 1. INSCRIPTION DE DEPENSES NOUVELLES AU BUDGET 2017**
- 2. DEMANDE DE DETR**
- 3. DEMANDE DU FDAC (FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES)**
- 4. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**
- 5. INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**01 - INSCRIPTION DE DEPENSES NOUVELLES AU BUDGET 2017**

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans la mesure où cette dépense représente moins d'un quart des crédits d'investissement inscrits au budget 2016, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire en dépenses nouvelles sur 2017 le montant prévisionnel pour les opérations suivantes :

- *Achats mobiliers urbains : compte 2158 – programme 215 – fonction 820, montant estimé à 6 000 €*
- *Signalisation verticale : compte 2152 programme 215 – fonction 821, montant estimé à 8 000 €*

- *signalisation horizontale : voirie compte 2315 – programme 215 – fonction 822, montant estimé à 8 000 €*
- *signalisation horizontale stade : compte 2315 – programme 185 – fonction 412, montant estimé à 8 000 €*
- *Travaux de canalisation sous chaussée à Souillac : compte 2315 – programme 215 – fonction 822, montant estimé à 20 000 €*
- *Achat désherbeur : compte 2158 – programme 257 – fonction 822, montants estimés à 20 000 €*
- *Achat Tondeuse autoportée : compte 2158 – programme 257 – fonction 823, montant estimé à 10 000 €*
- *Achat motobineuse : compte 2158 – programme 257 – fonction 823, montant estimé à 2 000 €*
- *Cabanes jardins familiaux : compte 2138 – programme 279 - fonction 824 et réserves d'eau : compte 2158 – programme 279 – fonction 824, montant estimé à 5 000 €*
- *Eclairage secours salle des fêtes : compte 2313 - programme 256 - fonction 314, montant estimé à 2 000 €*
- *Eclairage public horloge : compte 2041582 – programme 247 – fonction 814, montant estimé à 12 000 €*
- *Contrôle d'accès mairie : compte 2313 – programme 253 – fonction 020, montant estimé à 2 000 €*
- *Création d'une clôture avec barrière au stade : compte 2313 – programme 185 – fonction 412, montant estimé à 2.000 €*

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à inscrire en dépenses nouvelles sur 2017 le montant prévisionnel pour les opérations citées ci-dessus

#### **02 - DEMANDE DE DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir 15 professionnels de santé (médecins, infirmières, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes, sage-femme, podologue, psychologue, ostéopathe).

Le programme a été validé par délibération du Conseil Municipal en date du 21 juin 2016.

L'opération est estimée à 2.574.980 €. Un phasage fonctionnel en 2 années (2017/2018) est nécessaire à la réalisation de l'opération pour des montants de 1.345.090 € en 2017 et 1.229.890 € en 2018.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 35 % du coût de la phase 1 pour l'année 2017, soit 470.781 € (*plan de financement annexé*).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 35 % du coût de la phase 1 pour l'année 2017, soit 470.781 €

#### **03 - DEMANDE DU FDAC (FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est éligible tous les 3 ans au fonds départemental d'aide aux Communes, aide à la rénovation de la voirie communale.

Pour l'année 2017, Monsieur le Maire propose de solliciter le Département pour une aide à la réfection de la voie communale de la Font Bodit et à la première tranche de l'aménagement de la Rue des Chabannes.

Ces travaux sont estimés respectivement à 9.115 €HT et à 66.160 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Département pour une aide à la réfection de la voie communale de la Font Bodit et la première tranche de l'aménagement de la Rue des Chabannes pour les montants respectifs susmentionnés.

#### **05 - INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les indemnités de fonction brutes maximales du Maire et des Adjointes sont fixées par référence à un barème conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales L.2123-23-1 pour l'indemnité du Maire et L.2123-24 pour les Adjointes.

Dans les communes de 3.500 à 9.999 habitants, l'indemnité maximale du Maire est fixée à 55 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, et l'indemnité maximale des adjoints est fixée à 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Monsieur le Maire propose de fixer ces indemnités à 48 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Maire, et à 20 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les adjoints.

Ces indemnités de fonction prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe les indemnités pour le Maire et les adjoints comme mentionné ci-dessus.

#### **04 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Conformément à l'article L.2312-1 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat doit avoir lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Monsieur le Maire précise que la discussion sur les orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le Représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Monsieur le Maire précise que ce débat permet à l'assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière, de discuter des orientations budgétaires qui prévoient les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la Commune. Mais, par-delà ces aspects techniques, cette discussion doit être l'occasion de présenter les orientations politiques municipales et leur impact en termes de situation financière afin de garantir les équilibres financiers dans le temps.

Il communique ensuite quelques informations (sources INSEE) telles que :

- Le nombre d'habitants à Jarnac au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 4.675,
- La moyenne de la population âgée : 36,2 % de personnes de plus de 60 ans,
- Le taux de chômage plus important que la moyenne nationale : 14 %
- La prévision de l'inflation par le Ministère des Finances pour 2017 de 1 % (qui reste cependant à vérifier)

*Quelques informations (sources INSEE) :*

- *Le nombre d'habitants à Jarnac au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : 4.675*
- *La moyenne de la population âgée : 36,2 % de personnes de plus de 60 ans*
- *Le taux de chômage plus important que la moyenne nationale : 14 %*
- *La prévision de l'inflation par le Ministère des Finances pour 2017 de 1 % (qui reste cependant à vérifier).*

*Les indicateurs des finances communales :*

1) **La fiscalité :**

*En 2015 :*

- *Taxe d'habitation : 7,41 % (14,06 % pour les communes d'une même strate d'habitants).*
- *Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20,36 % (19,21 % pour les communes d'une même strate d'habitants).*
- *Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,77 % (51,95 % pour les communes d'une même strate d'habitants).*

2) **La capacité d'autofinancement (CAF) :** *la capacité à investir sur des fonds propres :*

*CAF brute 23,01 % des recettes courantes de fonctionnement (16,68% pour les communes d'une même strate d'habitants).*

*CAF nette du remboursement en capital des emprunts 11,46% des recettes courantes de fonctionnement*

3) **L'endettement** *à 16 % des recettes courantes de fonctionnement en 2016 passe à une prévision de 9 % en 2017, soit un taux d'endettement en deçà de la moyenne départementale qui oscille autour de 18 %.*

*Les résultats de la Commune montrent une gestion saine des dépenses et un endettement maîtrisé.*

*L'avenir des finances de la commune devra se faire avec prudence au vu des incertitudes qui sont les nôtres à ce jour, avec la création de la Communauté d'agglomération :*

- *Quel impact sur les dotations ?*
- *Quelle incidence sur la fiscalité directe applicable aux ménages et aux entreprises ?*
- *Quelle répartition des compétences ?*

*Quel sera l'impact des tarifs des services d'alimentation en Eau Potable et Assainissement qui viennent d'être transférés à la Communauté d'Agglomération ?*

*Toutefois, le recours à l'emprunt sera nécessaire, notamment pour la construction de la Maison de Santé.*

*Prospective budgétaire 2017 à 2020 :*

*Evolution des recettes de fonctionnement :*

- *Régression de la DGF et une diminution de la compensation de l'Etat pour les exonérations de taxes locales.*
- *Évolution de la part communale des contributions directes limitée à l'augmentation des bases.*
- *Maintien des tarifs municipaux.*
- *Dotations de solidarité de la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac – lissage à prévoir pour tenir compte des disparités entre les pratiques des ex-Communautés de Communes.*

*Evolution des dépenses de fonctionnement :*

- *Evolution des charges à caractères générales : maintien, strict contrôle des dépenses*
- *Maintien d'un budget global des animations des commissions et des subventions aux associations.*
- *Augmentation des charges de personnel de 2 % par an pour le personnel auxiliaire et titulaire + heures supplémentaires + mise en place du nouveau régime indemnitaire.*
- *Evolution de la masse salariale pour tenir compte des départs en retraite, mutation.*

## Compte Administratif 2016 Assainissement

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP2016+DM	CA2016		RECETTES		BP2016+DM	CA2016
022	Dépenses imprévues	5 000,00		OO2	Excédent antérieur reporté	65 437,39		
O11	Achat et variation de stock	68 150,00	40 255,27	70	Vente de produits	200 000,00	229 895,39	
O12	Autres services extérieurs	23 500,00	23 500,00	74	Subvention d'exploitation	20 000,00	21 449,00	
O23	Autofinancement comp. Invest.	87 487,39		75	autres produits de gestion	26 010,00	20 326,27	
65	charges de gestion courante	10,00		042	amortissement subvention reçue	1 900,00	1 856,00	
66	Charges financières	9 500,00	9 419,59					
67	Charges exceptionnelles	500,00	117,17					
042	Dotations aux amortissements	119 200,00	119 043,76					
			192					
	Total	313 347,39	335,79		Total	313 347,39	273 526,66	

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP2016+DM	CA2016		RECETTES		BP2016+DM	CA2016
OO1	Déficit antérieur reporté	162 817,89		OO1	Excédent antérieur report			
020	Dépenses imprévues	70 000,00		O21	Autofinancement complémentaire	87 487,39		
	restes à réaliser			10	apports, dotations			
040	subvention d'équipement	1 900,00	1 856,00	106	Dotations, fonds divers	29 517,89	29 517,89	
16	Emprunts et dettes	29 000,00	28 602,97	16	Emprunts et dettes assimilées	1 019 212,61	900 000,00	
20	études	0,00			restes à réaliser			
23	Immobilisations en cours	991 700,00	319 053,23	040	Immobilisations financières (TVA)	0,00	0,00	
27	Autres immo. financières (TVA)			28	Amortissements	119 200,00	119 043,76	
			349					
	Total	1 255 417,89	512,20		Total	1 255 417,89	1 048 561,65	

EXECUTION BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE		
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Résultat/Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit	
TOTAL DU BUDGET	704 665,88	1 387 525,70	682 859,82	382 874,48	0,00	-382 874,48	299 985,34		
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	192 335,79	273 526,66	81 190,87				81 190,87		
Investissement (sauf 001/020/021)	349 512,20	1 048 561,65	699 049,45	382 874,48		-382 874,48	316 174,97		
Résultat reporté N-1 (002)		65 437,39	65 437,39				65 437,39		146 628,26
Solde d'invest. N-1 (001)	162 817,89		-162 817,89				-162 817,89		153 357,08
<b>TOTAL PAR SECTION</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat/Solde</b>						
Fonctionnement	192 335,79	338 964,05	146 628,26				146 628,26		
Investissement	512 330,09	1 048 561,65	536 231,56	382 874,48	0,00	-382 874,48	153 357,08		536 231,56
contrôle Total	704 665,88	1 387 525,70	682 859,82						

**Affectation résultat :**

En fonctionnement :

Résultat brut : 146 628,26 €

Réserve d'investissement

Excédent reporté 146 628,26 € c/002 recettes fonctionnement

En investissement :

excédent reporté 536 231,56 € c/001 recettes investissement

## Compte administratif 2016

### eau potable

#### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2016+ DM	ca2016	RECETTES		BP 2016+ DM	ca2016
022	Dépenses imprévues	7 000,00		OO2	Excédent antérieur reporté	174 466,98	
O11	Achat et variation de stock	36 430,00	13 962,55	70	Vente de produits	225 915,52	241 592,83
O12	Autres services extérieurs	30 000,00	29 261,15	042	amortissement subvention reçue	96 669,65	96 640,65
O23	Autofinancement comp. Invest.	202 966,98		77	produits exceptionnels		0,00
65	autres charges de gestion courante	10,00	0,38	65	autres produits de gestion courante	10,00	0,00
66	Charges financières	137 655,17	137 497,34				
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00				
042	Dotations aux amortissements	82 500,00	78 665,27				
	Total	497 062,15	259 386,69		Total	497 062,15	338 233,48

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES		BP 2016+ DM	ca2016	RECETTES		BP 2016+ DM	ca2016
OO1	Déficit antérieur reporté	68 479,80					
020	Dépenses imprévues	14 999,91		O21	Autofinancement complémentaire	202 966,98	
13	subvention d'équipement	10 000,00	9 971,00	10	Dotations, fonds divers	73 979,80	73 979,80
16	Emprunts et dettes	924 196,44	921 179,73	16	Emprunts et dettes assimilées	953 366,00	953 366,00
23	Immobilisations en cours	208 466,98	18 849,87	21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
27	Autres immo. financières (TVA)			27	Immobilisations financières (TVA)		
040	amortissement subvention reçue	86 669,65	86 669,65	040	Amortissements	82 500,00	78 665,27
	Total	1 312 812,78	1 036 670,25		Total	1 312 812,78	1 106 011,07

EXECUTION BUDGET EAU POTABLE 2016

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Résultat/Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
TOTAL DU BUDGET	1 364 536,74	1 618 711,53	254 174,79	124 112,78	0,00	-124 112,78	130 062,01	
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	259 386,69	338 233,48	78 846,79				78 846,79	
Investissement (sauf 001/020/021)	1 036 670,25	1 106 011,07	69 340,82	124 112,78		-124 112,78	-54 771,96	
Résultat reporté N-1 (002)		174 466,98	174 466,98				174 466,98	253 313,77
Solde d'invest. N-1 (001)	68 479,80		-68 479,80				-68 479,80	-123 251,76
<b>TOTAL PAR SECTION</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat/Solde</b>					
Fonctionnement	259 386,69	512 700,46	253 313,77				253 313,77	
Investissement	1 105 150,05	1 106 011,07	861,02	124 112,78	0,00	-124 112,78	-123 251,76	
contrôle Total	1 364 536,74	1 618 711,53	254 174,79					

**Affectation résultat :**

En fonctionnement :

Résultat brut : 253 313,77 €

Réserve d'investissement 0,00 € c/1068 recettes d'investissement

Excédent reporté 253 313,77 € c/002 recettes fonctionnement

En investissement :

excédent reporté 861,02 € c/001 recettes investissement



### Evolution des dépenses d'investissement

Projet	2017	2018	2019	2020
Budget Général				
Aménagement Place du Château	RAR 2016			
installation des Points d'apport volontaire (OM-sacs jaunes) Subventions	235.000			
Rue de l'Aumonerie - Rue de Verdun (sous réserve de subventions)		450.000		
Trottoirs Lartige, La Touche		100.000		
Avenue du Général Leclerc	étude		1.500.000	
toiture COSEC	160.000			
aménagement extension du Cimetière des Grands'Maisons	150.000			
DOJO (sous réserve achat bâtiment voisin)		400.000		
Aménagement Ponton et Quai / Pont de la Charente		150.000		
Aménagement Extension Lotissement Saute Ageasse		300.000		
Voirie Entretien	80.000	80.000	80.000	80.000
Renouvellement du parc roulant et de petits matériels	60.000	60.000	50.000	50.000
Budget Maison de Santé				
création de la Maison de Santé	3.000.000			

**NB : transfert au 1er janvier 2017 des Budgets Eau Potable et Assainissement Collectif à la CDA Grand Cognac : Suivi des chantiers en Cours et Mise en place d'un partenariat pour la coordination des nouvelles opérations**

**Compte Administratif 2016 - Préparation Budget Primitif 2017**

**budget général**

**Fonctionnement**

		BP2016+DM	CA2016	BP2017			BP2016+DM	CA2016	BP2017
011	charges à caractère général	899 966,00	742 822,49	900 000,00	002	excédent antérieur reporté	956 117,22		786 926,06
012	charges de personnel	1 594 700,00	1 520 280,03	1 600 000,00	013	atténuation de charges	40 000,00	58 546,99	40 000,00
014	atténuation de produits	15 000,00	5 150,00	15 000,00	042	opération d'ordre entre sections	220 651,90	220 651,90	
022	dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00	70	ventes de produits	79 760,00	89 832,97	40 000,00
023	virement section investissement	1 134 385,22		815 426,06	73	impôts et taxes	2 575 666,00	2 743 614,40	2 680 000,00
042	opération d'ordre entre sections	322 624,00	321 832,03	330 000,00	74	dotations, subventions	604 512,00	639 752,18	550 000,00
65	autres charges de gestion courante	365 900,00	360 657,07	360 000,00	75	autres produits de gestion courante	55 700,00	57 898,73	55 000,00
66	charges financières	361 780,19	315 254,39	54 000,00	76	produits financiers	10,00	4,62	
67	charges exceptionnelles	500,00	326,92	500,00	77	produits exceptionnels	92 438,29	96 836,83	3 000,00
						retour provision	150 000,00	150 000,00	-
	<b>total</b>	<b>4 774 855,41</b>	<b>3 266 322,93</b>	<b>4 154 926,06</b>		<b>total</b>	<b>4 774 855,41</b>	<b>4 057 138,62</b>	<b>4 154 926,06</b>

3 589 645,27

-

**Investissement**

		BP2016+DM	CA2016	BP2017			BP2016+DM	CA2016	BP2017
001	déficit antérieur reporté			554 286,85	001	excédent antérieur reporté	7 035,55		
022	dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00	021	virement section fonctionnement	1 134 385,22		815 426,06
16	emprunts	2 486 834,10	2 447 533,96	254 000,00	10	dotations, fonds divers	681 364,45	713 634,50	1 080 006,85
48	comptes de régularisation	220 651,90	220 651,90		13	subventions	82 000,00	69 470,42	110 000,00
19	différence sur réalisation		-		024	produits de cession immo	4 500,00		
20	immobilisations incorporelles	39 000,00	6 165,86		16	emprunts	2 669 300,78	2 357 736,00	600 000,00
204	subvention d'équipement	206 100,00	45 592,91	1 651 426,06	19	différence sur réalisation	19 808,97	19 808,97	
21	immobilisations corporelles	379 924,00	310 654,47		20	immobilisations incorporelles			
23	immobilisations en cours	1 498 700,00	1 002 184,41		21	immobilisations corporelles	10 715,03	19 503,19	
					23	immobilisations en cours	-		
	Reste à réaliser			420 720,00	28	amortissements	292 100,00	291 308,03	330 000,00
						Reste à réaliser			15 000,00
	<b>total</b>	<b>4 901 210,00</b>	<b>4 032 783,51</b>	<b>2 950 432,91</b>		<b>total</b>	<b>4 901 210,00</b>	<b>3 471 461,11</b>	<b>2 950 432,91</b>

dont 80000 Calitom pour PAV

150000 cosec / 150000 Cimetière / 300000 acquisitions

RAR		-	420 720,00		RAR			15 000,00	
-----	--	---	------------	--	-----	--	--	-----------	--

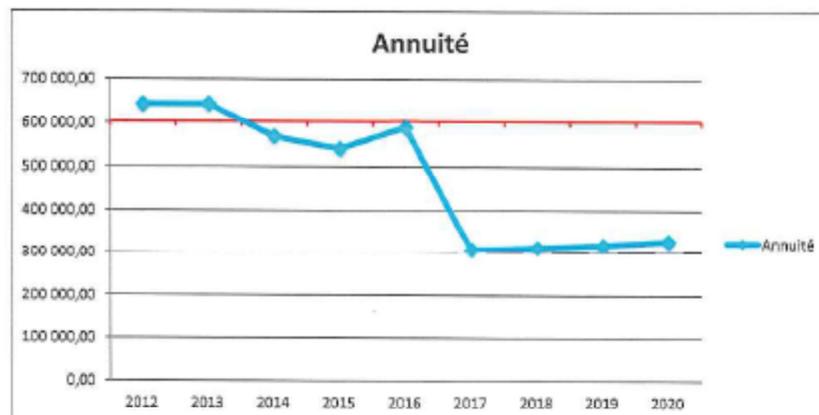
## EVOLUTION DE LA DETTE / COMMUNE

L'annuité peut être ciblée à 18% des recettes courantes de fonctionnement pour retrouver son niveau avant transfert des compétences (moyenne départementale à 15%)

Année	Dettes antérieures Nouv. Emprunts Fin d'exercice	Annuité	Capital	Intérêt	Capital restant dû
2012	Fin exercice	642 451	513 292	129 159	2 675 812
2013	Fin exercice	642 933	636 184	106 749	2 139 628
2014	Fin exercice	568 207	469 501	98 706	3 070 126
2015	Fin exercice	540 407	420 296	120 111	2 649 829
2016	Fin exercice	589 127	425 692	163 435	2 559 782
2017	Fin exercice	307 438	253 863	53 575	2 305 918
2018	Fin exercice	312 115	247 749	84 966	2 690 427
2019	Fin exercice	317 835	244 589	73 246	2 573 688
2020	Fin exercice	327 375	245 383	81 922	3 256 988

**pour une prévision de 2.100.000 € d'emprunt sur 4 ans**

Cible à atteindre		646 136	3 589 644
Année	Annuité	Capital restant dû au 31/12	% des recettes fonctionnement
2012	642 451	2 675 812	17,90%
2013	642 933	2 139 628	17,91%
2014	568 207	3 070 126	15,83%
2015	540 407	2 649 829	15,05%
2016	589 127	2 559 782	16,41%
2017	307 438	2 305 918	8,56%
2018	312 115	2 690 427	8,59%
2019	317 835	2 973 688	8,65%
2020	327 375	3 256 988	9,12%



Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte des orientations générales du budget de la Commune de Jarnac.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 30.**